

LA TURIN



COMPAGNIA ANONIMA D'ASSICURAZIONE DI TORINO

SOCIETÀ PER AZIONI

Autorisée par S.M. le Roi Carlo-Alberto (5 Janvier 1833)

SIÈGE SOCIAL
Capital Social L. 5 MILLIARDS

TORINO
C.C.I.A. Torino 70

VIA ARCIVESCOVADO, 16
(entièrement versé)

**Direction Générale en France : en son immeuble, 27, Rue de Mogador
Paris (9^e)**

**Rapports du Conseil d'Administration
et des Commissaires aux Comptes
relatifs au Compte rendu du 130^e Exercice**

(ANNÉE 1962)



Corporate Heritage
& Historical Archive

LA TURIN



COMPAGNIA ANONIMA D'ASSICURAZIONE DI TORINO

SOCIETA PER AZIONI

Autorisée par S.M. le Roi Carlo-Alberto (5 Janvier 1833)

SIÈGE SOCIAL
Capital Social L. 5 MILLIARDS

TORINO
C.C.I.A. Torino 70

VIA ARCIVESCOVADO, 16
(entièrement versé)

**Direction Générale en France : en son immeuble, 27, Rue de Mogador
Paris (9^e)**

**Rapports du Conseil d'Administration
et des Commissaires aux Comptes
relatifs au Compte rendu du 130^e Exercice**

(ANNÉE 1962)



Corporate Heritage
& Historical Archive

Conseil d'Administration

PRÉSIDENT

MONET Prof. dott. rag. Mario

VICE-PRÉSIDENTS

ZANON di VALGIURATA Conte dott. Lucio Gino
ACUTIS RUFFINI N. D. Adriana

ADMINISTRATEURS

ACUTIS Carlo	MARSAGLIA Eugenio
BALDINI rag. Carlo	MARSAGLIA dott. Stefano
BASTAGLI dott. Luciano	MIDANA prof. dott. Alberto
BOCCA conte dott. ing. Andrea	PELLEGRINI Fernando
BOGGIO avv. Oscar	REGIS prof. avv. Aurelio
CORTE avv. Camillo Paolo	REGIS dott. ing. Lorenzo
MARONE CINZANO cav. del lav. conte Enrico	ZANON di VALGIURATA nob. Giuseppe

SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUTTERI Vincenzo

COMMISSAIRES AUX COMPTES

VERME rag. Angelo *President*
CASALÉGNO Francesco
ONEGLIO rag. Piero

Suppléant :

FORCHINO Prof. dott. Alessandro

Direction Générale

BASTAGLI Luciano	<i>Directeur Général</i>
BERNARDINI Athos	<i>Directeur Général-adjoint</i>
BUTTERI Vincenzo	<i>Directeur Général-adjoint</i>
ANDRE Yvon	<i>Directeur Général en France</i>



SUCCURSALES A L'ÉTRANGER

FRANCE : 27, Rue de Mogador, Paris (9^e).

ALGER : 6, Rue Charles-Péguy.

DAKAR : Route de Rufisque.

AMSTERDAM : MM. Marinkelle et Cie, Herengracht, 442.

BRUXELLES : MM. de Weerdt et Leplat, 28, Rue des Colonies.



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs les Actionnaires,

Le 11 Juillet 1962, s'est éteint notre regretté Président, Son Excellence Domenico Riccardo Peretti-Griva.

Dans la courte période où nous avons eu la chance de l'avoir à la tête de notre Société, celui-ci a accompli une œuvre marquée d'une grande sagesse et d'équilibre. Nous conserverons toujours sa mémoire et une profonde gratitude envers lui.

Parvenu à la Présidence de la Compagnie après une longue expérience de Magistrat, d'homme d'étude et d'humaniste, il avait apporté à sa nouvelle charge tout le fruit de sa vaste formation.

Nous sommes sûrs d'être les interprètes de l'Assemblée en renouvelant ici à sa famille l'expression de nos plus vives condoléances.

Par décision du Conseil d'Administration du 29 Novembre 1962, le Professeur Mario MONET, précédemment coopté comme Administrateur, a été appelé au poste de Président du Conseil d'Administration de notre Société.

Au cours de l'Exercice 1962, 130^e de notre Société dont nous vous rendons compte ici, les causes de déséquilibre dont nous vous avons parlé antérieurement se sont trouvées aggravées dans notre industrie.

Le secteur des Branches Dommages a présenté une aggravation qui s'est traduite par un déficit technique.

Par le jeu de la réassurance, il a été possible de contenir dans des limites supportables les pertes enregistrées, mais nous ne pourrions continuer indéfiniment à nous servir de ce délicat instrument pour équilibrer nos bilans.

De toute façon, le problème n'est pas propre à votre Compagnie, mais il couvre au contraire la totalité du Marché de l'Assurance Italienne et, en conséquence, il exige une discipline nationale qui permette de retrouver une situation normale.

L'état de choses que nous déplorons aujourd'hui est dû à divers facteurs qui se résument en une expression extrêmement simple et claire : les primes encaissées ne sont plus appropriées aux risques couverts.

Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler dans le passé ce phénomène de « viscosité » qui ralentit l'adaptation de nos tarifs aux conditions nouvelles dans lesquelles se développe le fait économique de l'assurance.

Pour rendre encore plus grave ce phénomène, il est intervenu ces derniers temps des interférences tendant à annuler les mesures étudiées par les assureurs pour réviser les primes, alors qu'au même moment nous avons été l'objet de pressions dans le sens opposé pour revaloriser les salaires du personnel.

Or, il n'est pas facile d'équilibrer un bilan dans lequel augmentent les postes du passif — qu'ils dépendent d'un accroissement des sinistres ou d'un accroissement des frais généraux — sans que s'accroissent en même temps les postes composant l'actif.

Tout en désirant nous abstenir de polémique, nous ne pouvons éviter de mettre en lumière la contradiction existant entre l'insistance de certains Organismes politiques afin que ne soient pas majorés les tarifs — au moins dans certains secteurs — et les instructions pressantes qui nous parviennent du Contrôle des Assurances, à juste titre alarmé par la situation, afin que nous cherchions un meilleur équilibre entre les primes et les garanties concédées.

Les primes émises ont dépassé le cap des 20 milliards, atteignant exactement le montant de L. 20.744.175.842, supérieur de presque 3 milliards aux encaissements de l'Exercice précédent.



La partie la plus importante de cette augmentation provient, comme d'habitude, de la Branche Automobile, suivie par la Branche Vie et par la Branche Incendie, comme il résulte du tableau ci-dessous :

	1961	1962	Augmentation
Branches Incendie - Vol - Bris de Glaces - Caution et Crédit.....	L 3.614.923.261	L 3.954.288.723	+ L 339.365.462
Branches Accident - Res- ponsabilité Civile - Multi- risques - Aviation - Risques Nucléaires.....	L 8.146.826.804	L 9.792.689.231	+ L 1.645.862.427
Branche Grêle.....	L 350.862.543	L 382.517.236	+ L 31.654.693
Branche Transports.....	L 665.780.493	L 749.007.806	+ L 83.227.313
Total des Branches Dom- mages.....	L 12.778.393.101	L 14.878.502.996	+ L 2.100.109.895
Branche Vie.....	L 5.049.367.624	L 5.865.672.846	+ L 816.305.222
Totaux généraux.....	L 17.827.760.725	L 20.744.175.842	+ L 2.916.415.117

Alors que nous pouvons nous réjouir du développement important des encaissements de la Branche Vie et de celui — également appréciable — des branches Incendie et Vol, nous restons perplexes devant l'augmentation du secteur Automobile, augmentation qui s'est vérifiée et qui continue à se vérifier malgré les normes de plus en plus rigides que nous adoptons dans la souscription et dans le choix de ces risques.

Dans l'évolution de la civilisation mécanique sous le signe de laquelle nous vivons, on constate de plus en plus un déplacement vers des risques nouveaux : aujourd'hui nous constatons l'imposant et préoccupant accroissement de volume de la Branche Responsabilité Civile Automobile ; dans un avenir plus ou moins proche, nous constaterons selon toute probabilité un développement des encaissements provenant des risques aviation et des risques nucléaires qui — pour le moment — représentent encore une part modeste de notre travail.

Evidemment, il n'est pas facile d'établir des prévisions valables pour ces risques en complète évolution.

Pour la tarification des véhicules automobiles, nous nous basons sur des données statistiques qui, au moment même de leur élaboration, sont déjà dépassées par la situation du moment, et nous sommes par conséquent toujours en retard de plusieurs étapes à l'égard de la réalité concrète du risque que nous assurons.

Lorsque, en outre, nos tentatives pour nous remettre en bonne voie rencontrent des obstacles de tous côtés et de tous genres, comme malheureusement nous devons continuer à le déplorer, la recherche d'une solution devient toujours plus problématique.

Déjà, on constate des difficultés sérieuses dans des entreprises moins bien pourvues sur le plan patrimonial, et ceci préoccupe sans aucun doute les Autorités de Contrôle, mais la nécessité de recourir à de rapides et efficaces mesures ne semble pas trouver, au moins pour le moment, l'indispensable compréhension des Autorités Politiques.

Les lourds résultats techniques de l'année se répercutent forcément sur les résultats finaux, dont nous vous entretiendrons tout à l'heure.

Nous estimons toutefois devoir vous signaler que, dans l'état de choses actuel, nous n'envisageons pas la possibilité d'une rapide amélioration de la conjoncture.

En conséquence, il est souhaitable qu'il nous soit donné les moyens d'adopter les mesures d'assainissement qui apparaissent urgentes et indispensables, afin que les difficultés que nous déplorons maintenant ne risquent pas de s'accroître au cours de 1963 et des années suivantes.



COMPAGNIES DU GROUPE

Les Compagnies de notre Groupe se trouvent elles aussi en face des mêmes problèmes.

LA VITTORIA — Compagnie d'Assurances Générales, — tout en enregistrant un accroissement d'encaissement de L 3.454.818.683 à L 4.042.137.621, a subi une forte réduction de son bénéfice de bilan, tombé de L 49.637.180 à L 1.541.500 en 1962.

Les Compagnies Romaines (LA PRÉSERVATRICE - Société Italienne d'Assurances et de Réassurances et ALLEANZA SECURITAS ESPERIA, Société d'Assurances par Actions) voient leurs encaissements passer respectivement de L 1.958.115.239 à L 2.193.397.902 et de L 3.067.052.392 à L 3.418.744.471.

LA VITTORIA RIASSICURAZIONI a enregistré L 4.370.779.948 de primes, avec une augmentation de 11 % sur l'Exercice antérieur.

Les résultats techniques ont été favorables, surtout en raison de l'activité développée sur les Marchés Etrangers.

Au total, les primes encaissées par les Compagnies Italiennes du Groupe ont passé de L 30.234.949.269 à L 34.769.235.784.

En France, LE CONTINENT, Compagnie d'Assurances contre l'Incendie, les Accidents et les Risques Divers, continue à s'affirmer sur ce Marché, qui en apprécie toujours davantage l'efficacité, la solidité patrimoniale et les prudentes directives.

Au cours de l'Exercice 1962, les encaissements ont totalisé le chiffre de F 77.700.000, équivalant à L 9.867.900.000.

Notre Représentation directe à PARIS, LA TURIN, a également franchi un nouveau pas, dépassant 22 millions de francs (plus exactement F 22.015.000, équivalant L 2.795.905.000).

Nos voisins transalpins ont des problèmes d'assainissement assez semblables aux nôtres, spécialement dans les branches Incendie et Automobile, mais ils semblent les affronter avec une notable énergie, et ce qui est le plus important, avec le plein appui des Autorités Gouvernementales.

LA VICTORIA INSURANCE COMPANY OF CANADA continue à se développer dans un Marché extrêmement difficile, qui ne permet pas de faire de prévisions valables pour l'avenir.

Nous suivons de toute façon de très près l'activité de la Compagnie et de la Direction à laquelle elle est confiée.

RÉSULTATS PAR BRANCHES

Branche Vie

Le montant total des encaissements s'est élevé à L 5.865.672.846, avec une augmentation de L 816.305.222, égale à 16,17 % par rapport à l'Exercice antérieur.

Nous avons aussi enregistré, en 1962, un afflux important de primes uniques pour la constitution de rentes viagères.

Les causes dirimantes qui ont guidé dans ce sens la préférence de la clientèle ont maintenant disparu.

Nous estimons donc que le Marché s'orientera de nouveau presque exclusivement vers des formes de contrats à primes annuelles, ce qui pourra porter un ralentissement du rythme d'augmentation des encaissements au cours des prochains Exercices.

Le tableau résumant les encaissements des cinq dernières années est le suivant :

Exercices	Primes	Augmentation
1958	3.453.769.790	
1959	3.966.306.953	+ 512.537.163
1960	4.428.734.604	+ 462.427.651
1961	5.049.367.624	+ 620.633.020
1962	5.865.672.846	+ 816.305.222



En cinq ans, les encaissements de la Branche ont donc augmenté de 70 %.

A la fin de 1962, les capitaux assurés ont atteint le montant

de L.....	143.629.414.252
contre au 31 décembre 1961 L.....	124.255.633.872
	<u>19.373.780.380</u>

Avec une augmentation de L.....
égale à 15,59 %.

En 1962, le nombre des contrats acquis dans l'année a dépassé légèrement celui de l'exercice antérieur : nous devons ainsi finalement constater un arrêt sinon une inversion de la tendance dans le phénomène général de diminution numérique des affaires nouvelles.

Les réserves mathématiques globales se sont élevées au

31 décembre 1962 à L.....	25.798.982.572
La part incombant aux Réassureurs a été de L.....	4.451.249.662
	<u>21.347.732.910</u>
Le montant net au bilan est donc de L.....	18.334.363.954
contre L.....	<u>3.013.368.956</u>

du précédent Exercice, avec une augmentation de L.....

Le résultat technique satisfaisant de la Branche, dérivant surtout d'une réduction de la mortalité, permet de renouveler cette année la concession des prestations annexes consenties aux assurés Vie dans la même mesure et avec les mêmes modalités établies l'Exercice précédent.

Le bilan de la Branche se solde par un bénéfice de L 295.469.405, contre L 139.722.281 l'année précédente.

Branche Incendie

Dans les divers secteurs de la Branche Incendie, nous avons supporté une nouvelle augmentation des dommages, mais c'est essentiellement dans le secteur des risques industriels que sont survenus les principaux sinistres.

Le tableau ci-après indique la progression que nous avons constatée dans les cinq dernières années du montant des primes et des sinistres concernant les risques industriels, en prenant comme base les données de l'Exercice 1958.

	1958	1959	1960	1961	1962
Primes.....	1	1,03	1,16	1,30	1,39
Sinistres.....	1	0,93	1,71	5,08	5,45

L'analyse de l'évolution du nombre des sinistres de la Branche Incendie toute entière dans les dix dernières années donne la progression ci-dessous établie en prenant comme base les résultats de l'exercice 1953.

Nombre de sinistres	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Jusqu'à 1.000.000..	1	1,06	1,10	1,16	1,13	1,15	1,19	1,28	1,17	1,23
De 1 à 2.000.000...	1	1,16	1,04	1,60	1,56	1,52	2 -	2,24	2,88	3,16
De 2 à 5.000.000...	1	2,16	1,50	2,41	3,16	2 -	2,50	4,16	4,41	4,25
De 5 à 10.000.000..	1	3 -	0,75	2,25	3,25	3 -	3,25	2,25	5 -	6,50
Au-delà										
de 10.000.000.....	1	1 -	0,75	0,75	1 -	2,25	-	1,25	5,25	6,25

L'examen de ces deux tableaux permet de constater que jusqu'à 1959 les résultats pouvaient être considérés comme normaux bien que subissant des oscillations connexes



au caractère aléatoire des sinistres et à l'accroissement du portefeuille : ceci peut, dans une certaine mesure, expliquer — sans la justifier — la tendance du Marché au sujet des rabais de tarif.

En 1960 sont survenus les premiers avertissements et en 1961 et 1962 l'aggravation a dépassé les prévisions.

Ceci a finalement incité la majeure partie des Compagnies à revoir leur politique de souscription et a suscité de la part des Organismes Corporatifs des déclarations et des décisions qui ont arrêté la réduction des taux et ouvert la porte à une opération d'assainissement progressif.

Etant donné que nos contrats sont souscrits pour plusieurs années, cette action ne pourra pas porter des fruits rapides puisqu'elle porte uniquement sur les affaires nouvelles, les augmentations des capitaux et les polices frappées de sinistres. Il n'est pas moins vrai que cette ligne de conduite semble être la seule possible pour l'instant.

Nous devons espérer que les Compagnies qui, malgré l'évidence des faits, estiment encore pouvoir souscrire avec des critères de sensible concurrence, mettant ainsi obstacle au relèvement du Marché, reconnaissent enfin que la meilleure voie pour le prestige de notre industrie et pour l'intérêt de la clientèle est celle qui résulte de l'expérience collective, seule capable de fournir les bases d'une juste tarification des risques.

Branches vol et bris de glaces

Dans la Branche Vol le développement de la production s'est poursuivi avec, malheureusement, en contrepartie, une augmentation exceptionnelle du nombre des sinistres.

Dans cette branche également, tous les secteurs ont été atteints, risques commerciaux, véhicules en circulation, bijoutiers et encaisseurs.

Nous pensons qu'il est inutile d'illustrer davantage la marche de cette Branche, sur laquelle les quotidiens donnent chaque jour des informations précises.

L'accroissement des primes et des sinistres au cours des cinq dernières années apparaît d'après la lecture du tableau ci-dessous, établi en prenant comme base les données de 1958.

	1958	1959	1960	1961	1962
Primes.....	1	1,17	1,39	1,65	2,02
Sinistres.....	1	1,71	1,93	2,56	5,50

La détérioration a été constatée sur l'ensemble du Marché et a atteint son maximum en 1962, soit par l'augmentation du nombre des sinistres ou par la concomitance de certains sinistres de grande importance concernant les bijoutiers.

Particulièrement graves paraissent les résultats du secteur Vol Auto dans lequel la cadence des sinistres ne tend pas à diminuer.

Alors que nous espérons que les causes d'une telle situation puissent être en partie éliminées de façon à déterminer une évolution plus favorable, nous avons pris des mesures personnelles pour tenir compte des résultats de 1962 et des incertitudes causées par l'aggravation de la Branche.

La marche de la Branche Bris de Glaces n'a pas subi de variation sensible.

Branche Responsabilité Civile Automobile

L'augmentation de la fréquence des sinistres et de leur coût moyen ont caractérisé cette année également la marche de la Branche.

L'aggravation prévue de la conjoncture s'est trouvée confirmée en 1962 puisque l'incidence de ces deux éléments fondamentaux — sur lesquels il est impossible d'agir



de manière directe — s'est accrue en raison du développement rapide de la motorisation, qui se répercute sur la fréquence des sinistres et aussi à cause d'une dévaluation monétaire qui conditionne directement le coût moyen des sinistres.

Un autre facteur négatif mérite également d'être rapporté : c'est la spéculation croissante qui se développe en marge du règlement des sinistres, particulièrement pour les plus modestes, qui sont aussi les plus nombreux.

Chacun sait que les concepts de la morale courante se trouvent affaiblis auprès d'une large masse du public lorsqu'il s'agit d'opérer ou de spéculer envers une Compagnie d'Assurances.

Nous ne voulons pas répéter les considérations faites dans la première partie de ce rapport sur les difficultés que nous rencontrons pour retrouver l'indispensable équilibre.

Nous désirons, de toute façon, vous assurer que nous persistons dans la voie déjà amorcée, c'est-à-dire dans le sens d'un renforcement des Services Intérieurs et Extérieurs de Règlement de Sinistres, pour garantir la rapidité maximum d'intervention.

En outre, nous procédons à une sélection de plus en plus soignée des risques nouveaux, en adoptant des tarifs croissants, avec l'espoir de les trouver adaptés à la couverture des risques qui évoluent avec un grand dynamisme d'aggravation.

En même temps, nous révisons les contrats en portefeuille, tout en déplorant que ceci soit une cause de désagrément pour nos assurés et de travail pour notre organisation de production.

Cette dernière doit faire face à une double tâche : assainir le portefeuille, tout en se défendant contre une concurrence peu qualifiée et les séquelles de la dangereuse politique pratiquée par beaucoup dans le passé.

Branche Accident (Individuelle)

Sans nous étendre longuement sur cette Branche, nous voulons toutefois vous signaler qu'elle présente, elle aussi, sur le plan général des symptômes de désagrégation qui laissent supposer que le rapport sinistres à primes sera bientôt très proche du point de rupture.

En ce qui concerne nos opérations de l'Exercice 1962, ce rapport apparaît encore supportable.

Conscients toutefois des dangers qui menacent également ce secteur, traditionnellement favorable, nous donnons tout notre appui aux tentatives amorcées sur le plan national pour mettre un terme à l'aviissement des primes conjointement à un élargissement des garanties.

Branche Cautions et Crédit

La Branche a réalisé un encaissement de L 373.640.259 avec une augmentation de 10,69 % par rapport à l'exercice précédent.

Cet accroissement paraît d'autant plus appréciable que les réductions des tarifs douaniers survenues au cours des derniers exercices ont sensiblement réduit l'élément des opérations normales, alors que la concurrence s'est aggravée dans le domaine des entrepreneurs de travaux.

Les sinistres payés s'élèvent à L 10.548.583 et les réserves sinistres à L 65.138.239.

Les méthodes que nous avons suivies jusqu'ici se sont révélées les plus aptes à surmonter les difficultés du Marché et à encourager le travail de notre organisation extérieure.



Branche Transports

Six pertes totales et une grave collision survenues dans le cours de l'exercice, et qui à elles seules s'élèvent pour notre Société à L 263.000.000 (correspondant à 41 % de l'encaissement total de la Branche) ont abouti à un résultat notablement déficitaire bien que compensé en partie par l'intervention des réassureurs.

Cette branche souffre d'une sous-tarifcation désormais chronique et les primes, en raison de la forte concurrence, continuent à se maintenir sur des bases qui ne permettent pas la constitution de marges de sécurité susceptibles de faire front à l'imprévu qui caractérise ce genre de travail.

Les Entreprises d'Assurances sont constamment à la recherche de remèdes pour éliminer les motifs qui rendent difficile l'exercice de la Branche, et votre Société collabore activement à cette œuvre indispensable d'assainissement.

Branche Grêle

La marche de la campagne grêle 1962, en ce qui concerne le blé, a été très lourde, en raison des chutes de grêle graves et étendues qui se sont produites dans les derniers jours du mois de Juin, et c'est seulement l'excellent résultat des produits d'automne — particulièrement le riz et la vigne — qui a permis de rétablir la situation et de terminer l'exercice avec une légère marge bénéficiaire, alors que l'ensemble du Marché Italien a enregistré un résultat défavorable.

Dans le domaine de la souscription, nous avons eu, à la suite des abondants semis d'automne de blé, une augmentation sensible du nombre des polices et du montant des primes.

Toutefois, le travail se ressent toujours des conditions économiques dans lesquelles se débat le secteur de l'agriculture, conditions qui portent à une anti-sélection automatique aux dépens de la Compagnie, les agriculteurs les plus exposés aux risques météorologiques recourant seuls à notre couverture.

Les moins exposés préfèrent éviter les frais de l'assurance, ce qui conduit naturellement à augmenter les aléas de l'Assureur, à qui vient ainsi à manquer la nécessaire répartition géographique qui permet une bonne distribution du risque.

Réserves techniques

Les réserves techniques constituées dans le précédent bilan se sont avérées suffisantes pour faire face à nos nécessités au cours de l'exercice 1962.

Calculées avec les habituels critères de prudence, elles se sont élevées au 31 Décembre 1962 à L 39.631.737.077, nettes de réassurances, marquant une augmentation d'environ L 6.400.000.000 sur le précédent Exercice.

FRAIS GÉNÉRAUX

Les frais généraux sont passés en valeur absolue de L 1.459.521.230 à L 1.612.272.270 avec un accroissement de 10,46 %.

Cette augmentation qui, en pourcentage, se trouve contenue dans des limites inférieures par rapport aux primes à celle qui était enregistrée dans le passé, est due pour la plus grande part aux ajustements de salaires du personnel salarié fixés sur le plan national à la suite de l'application de l'échelle mobile et à l'incidence plus grande des charges sociales dont le poids continue à s'aggraver sensiblement chaque année.

A ce sujet, nous devons signaler que l'inévitable augmentation du coût du personnel portera un accroissement massif des frais généraux.



Un récent accord intervenu entre les entreprises et les syndicats à l'occasion du renouvellement du contrat national d'emploi a établi une augmentation des salaires de référence d'environ 22 %.

Si l'on tient compte que cette majoration comportera un accroissement correspondant dans les charges sociales et dans les réserves constituées pour l'indemnité de licenciement, il est facile de prévoir que l'Exercice 1963 se trouvera en face d'une majoration de frais pour le personnel de plusieurs centaines de millions.

L'incidence des frais généraux sur les primes est donc destinée à se développer dans une mesure sans doute notable, même si actuellement il n'est pas possible de la déterminer avec exactitude.

PORTEFEUILLE TITRES

Celui-ci est passé de L 22.608.117.690 à L 25.292.511.546 avec une augmentation de L 2.684.393.856 représentée, en sa plus grande partie, par des achats de titres d'Etat ou garantis par l'Etat, ou d'obligations diverses, par l'intégration des dépôts cautionnels établis par la Loi, ainsi que par la participation à diverses augmentations de capital qui se sont produites dans l'exercice.

DOMAINE IMMOBILIER

La valeur de bilan des immeubles est passée de L 14.711.909.142 à L 16.652.344.486.

Au cours de l'Exercice, nous avons acheté à MILAN un immeuble situé Via Jacopo Palma N° 11-15-17.

Nous avons aussi complété, au cours de 1963, cet achat en nous assurant la propriété de deux corps de bâtiments contigus, ce qui nous a permis d'inclure dans notre patrimoine immobilier un imposant complexe de bâtiments qui s'élève sur une superficie de 3.000 m² environ, et avec une façade principale de 148 m.

Il est composé de 111 logements comprenant 441 pièces, 11 locaux commerciaux et divers bureaux et magasins.

Cet ensemble est très bien placé surtout en raison du voisinage immédiat du chemin de fer métropolitain, dont une station s'ouvrira sur la Place Gambarà, qui lui est contiguë.

Nous avons en outre acheté un vaste terrain à bâtir dans la commune de Settimo Torinese qui, selon nos plans, devrait permettre la réalisation d'un programme de construction important. Votre Compagnie apportera ainsi une contribution concrète à la solution du problème du logement, qui se fait durement sentir dans l'enceinte de TURIN.

La construction de la rue Lagrange est entrée en plein rendement.

Sont également en bonne posture les travaux de notre propriété d'Alessandria qui, comme vous le savez, est située en plein centre de la ville.

Des propriétés de moindre importance ont été acquises durant l'année pour l'installation de nos Agences.

DOMAINE AGRICOLE

L'année agricole de votre exploitation de Palazzo d'Ascoli peut être considérée dans son ensemble comme satisfaisante, malgré des phénomènes atmosphériques adverses, tels que la sécheresse de l'été et les gelées de cet hiver, qui n'ont été négligeables ni par leur importance ni par leur durée.



Les meilleurs résultats ont été obtenus dans la culture de la betterave à sucre et dans l'intensification de la culture des produits horticoles (légumes et fruits).

Les travaux pour l'irrigation, pour l'implantation du matériel destiné à la conservation des produits horticoles et le remplacement des machines agricoles actuelles par un matériel plus moderne et de meilleur rendement sont en cours d'exécution.

* * *

Le bilan que nous soumettons à votre approbation se solde par un bénéfice de L 497.136.209, correspondant environ à celui de l'Exercice précédent, qui permet la distribution d'un dividende de L 85 par action, tant privilégiée qu'ordinaire.

Si l'Assemblée se montre d'accord sur notre proposition de répartition du bénéfice, le dividende sera payable à partir du 22 Juillet 1963 auprès de la Caisse Sociale ou auprès des Banques suivantes :

BANCA MOBILIARE PIEMONTESE - TORINO - BANCA VONWILLER - MILANO - BANCA PASSADORE et C. - GENOVA - INVEST SVILUPPO GESTIONE INVESTIMENTI IMMOBILIARI - MILANO.

Nous proposons de reporter à nouveau le reliquat de bénéfice de L 21.786.159.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

Bénéfices Bilan A - Branche Dommages.....	L 201.666.804	
Bénéfices Bilan B - Branche Vie.....	<u>L 295.469.405</u>	L 497.136.209
Bénéfices reportés des exercices précédents.....		L 20.292.632
		<u>L 517.428.841</u>

Attributions :

a) A la Réserve Légale Branche Dommages.....	L 4.045.153	
b) A la Réserve Légale Branche Vie.....	L 29.546.941	
c) Dividende aux Actionnaires.....	L 425.000.000	
d) Au Conseil d'Administration (Art. 28 des Statuts)..	L 17.927.206	
e) A l'augmentation de la Réserve pour éventualité extraordinaire (Art. 33 let. d des Statuts).....	<u>L 19.123.382</u>	L 495.642.682
Report à nouveau.....		<u>L 21.786.159</u>

Les Agents Généraux ont fait preuve d'un sens de solidarité vraiment digne d'éloge à l'égard de la Société, acceptant avec un esprit de compréhension les mesures restrictives que nous avons dû leur imposer dans la souscription des affaires et dans l'élimination des contrats sous-tarifés.

Nous leur adressons nos remerciements les plus vifs, remerciements que nous sommes heureux d'étendre aux Dirigeants et au Personnel de tous grades pour leur collaboration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la suite de la disparition de notre regretté Président Son Excellence Peretti Griva, le Conseil a été reconstitué grâce à la nomination par cooptation du Professeur Mario Monet, tandis que M. Piero Oneglio, Commissaire aux Comptes suppléant, était appelé à remplir la charge de Commissaire aux Comptes titulaire.

Ces deux mandats viennent à échéance avec la présente Assemblée.

En conséquence, Messieurs les Actionnaires, nous devons procéder à la nomination d'un Administrateur, d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Corporate Heritage
& Historical Archive

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les Actionnaires,

Le Collège des Commissaires aux Comptes s'associe à l'hommage rendu par le Conseil d'Administration à la mémoire du défunt Président, Son Excellence Peretti-Griva, et renouvelle à sa famille ses plus vives condoléances.

Le Conseil vous a exposé dans son rapport précis et détaillé les caractéristiques de l'exploitation de la Société au cours de l'Exercice 1962 et vous a montré les difficultés de caractère technique rencontrées malgré le développement constant qui s'est vérifié dans toutes les branches.

Nous partageons les préoccupations du Conseil, certains toutefois que les initiatives et les remèdes en cours de réalisation permettront de surmonter les difficultés actuelles.

Le bilan au 31 Décembre 1962 peut se résumer ainsi :

Bilan

Actif.....	L 56.384.496.679
Passif.....	L 55.887.360.470
Bénéfice net.....	<u>L 497.136.209</u>

Ce bénéfice net se trouve vérifié par les données suivantes, extraites du :

Compte de Profits et Pertes

Crédit

Branche Dommages.....	L 32.782.372.196	
Branche Vie.....	<u>L 25.856.351.654</u>	L 58.638.723.850

Débit

Branche Dommages.....	L 32.580.705.392	
Branche Vie.....	<u>L 25.560.882.249</u>	L 58.141.587.641
Bénéfice net.....		<u>L 497.136.209</u>

A la suite des vérifications effectuées par nous, nous sommes en mesure de vous préciser ce qui suit :

— Les chiffres du bilan et du compte de profits et pertes correspondent aux résultats de la comptabilité générale et des nombreux détails imposés par les Services Administratifs.



— Les réserves légales et statutaires sont augmentées en conséquence des délibérations prises par vous dans l'Assemblée du 25 Juillet 1962, et la réserve pour valeurs immobilières a été augmentée de L 2.169.696, cette somme passant à la charge de la gestion.

— Les réserves mathématiques et techniques de la Branche Vie ont été calculées en une somme de L 21.347.732.910, conformément aux règlements législatifs ainsi qu'il est spécifié dans le rapport déposé aux Statuts de la Société.

— Les titres ont été évalués à un cours très inférieur au cours moyen de 1962.

— Le compte mobilier et matériel figure pour mémoire, les frais effectués à ce titre dans l'année ayant été entièrement amortis.

— Les prorata et les ristournes ont été inscrits pour les montants convenus avec nous.

Au cours de nos vérifications, nous avons pu constater, comme toujours, la parfaite organisation comptable et administrative de votre Société.

Nous exprimons donc un avis favorable pour l'approbation du Bilan 1962 et pour la répartition du bénéfice net tel qu'il vous est proposé par le Conseil d'Administration.

Vous devez pourvoir à la nomination d'un Administrateur et de deux commissaires aux Comptes, dont un suppléant.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES



IMPRIMERIE CL. LAVRUT
76-82, Passage Choiseul
PARIS-2*



Corporate Heritage
& Historical Archive